

École secondaire Joseph-François-Perrault

140, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 1T2

Téléphone : 418 686-4660 Télécopieur : 418 525-8195

Conseil d'établissement
Séance ordinaire du lundi 20 octobre 2025
 Rencontre au local 019
 De 19 h à 21 h 05

FINAL

Procès-verbal

Sont présents :

| | |
|---------------------------|-----------------------------------|
| Sophie Beaudoin | Directrice adjointe |
| Marie-Noelle Béland | Membre parent |
| Marie-Ève Bergeron-Gaudin | Membre parent |
| Nichola Blomfield | Membre du personnel enseignant |
| André Bureau | Membre du personnel professionnel |
| Marie-Claude Filteau | Membre du personnel de soutien |
| Lili-Marion Gauvin-Fiset | Membre du personnel enseignant |
| Gaëlle Généreux | Membre parent |
| Nicolas Giroux | Membre du personnel enseignant |
| Hubert Harvey | Membre du personnel enseignant |
| Philippe Langlois | Membre élève |
| Maria Eugenia Longo | Membre parent |
| Jean-Baptiste Maur | Membre parent |
| Kino Métivier | Directeur |
| Esteban Tardif | Membre élève |
| Catherine Véronneau Cyr | Membre parent |
| | Membre de la communauté |
| | Membre substitut parent |

Sont absents :

| | |
|-------------------|---------------------|
| Christine Fortier | Directrice adjointe |
|-------------------|---------------------|

| | |
|------------|--|
| 1- | Mot de bienvenue |
| | <p>Le quorum est atteint à 19 h 00. Monsieur Kino Métivier, directeur, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement.</p> <p>Monsieur Kino Métivier fera office de secrétaire pour commencer la réunion. Monsieur Jean-Baptiste Maur poursuivra durant la rencontre.</p> |
| 2- | Présentation des membres du CE |
| | <p>Les membres se présentent à tour de rôle.</p> <p>Monsieur Métivier clarifie la durée des mandats pour chacun des membres parents.</p> <p>Madame Marie-Noelle Béland est représentante au comité de parents. Madame Gaëlle Généreux se propose comme représentante substitut au comité de parents.</p> |
| 3- | Intervention du public |
| | <p>Aucune intervention du public</p> |
| 4- | Lecture et adoption de l'ordre du jour |
| CE25/26-01 | <p>L'ordre du jour se présente ainsi :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue; 2. Présentation des membres du CE; 3. Intervention du public 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour; 5. Élection de la présidence, de la vice-présidence et d'un(e) secrétaire; 6. Adoption des règles de régie interne; 7. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2025; 8. Suivis au procès-verbal du 16 juin 2025; 9. Informations de la direction : Budget 25-26; Clientèle; État de situation cellulaire; 10. Mot de la représentante au comité de parents; 11. Formation des membres du CE; 12. Déclaration d'intérêts; 13. Adoption du calendrier des rencontres du conseil d'établissement; 14. Adoption du budget de fonctionnement du CE; 15. Activités et sorties éducatives; 16. Autres; 17. Date et modalités de la prochaine réunion; 18. Levée de l'assemblée. <p>Monsieur Métivier fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>Madame Nichola Blomfield propose et madame Marie-Claude Filteau appuie l'adoption de l'ordre du jour.</p> |

| | |
|------------|--|
| 5- | Élection de la présidence, de la vice-présidence et d'un(e) secrétaire |
| CE25/26-02 | <p><u>Présidence</u> : Madame Marie-Ève Bergeron-Gaudin est élue à l'unanimité.</p> <p><u>Vice-présidence</u> : Madame Catherine Verroneau-Cyr est élue à l'unanimité.</p> |
| 6- | Adoption des règles de régie interne |
| CE25/26-03 | <p>Le point 4.2. des règles de régie interne est modifié pour cinq (5) jours au lieu de trois (3) jours, afin de se conformer à la loi.</p> <p>Monsieur Nicolas Giroux propose et madame Marie-Noelle Béland appuie l'adoption des règles de régie interne.</p> |
| 7- | Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2025 |
| CE25/26-04 | <p>La direction mentionne que ce sont seulement les membres présents à la rencontre du 16 juin qui peuvent adopter le procès-verbal.</p> <p>Monsieur Hubert Harvey propose et monsieur Nicolas Giroux appuie l'adoption du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2025.</p> |
| 8- | Suivis au procès-verbal du 16 juin 2025 |
| | <p>Amendement au budget PEI : Monsieur Métivier préconise une augmentation progressive des frais demandés aux parents, plutôt qu'un gel et une augmentation plus importante d'un coup. Le but étant que les frais chargés se rapprochent le plus possible de l'auto-financement du programme.</p> <p>Monsieur Métivier apporte des précisions sur les fonds à destination spéciale. Ce sont des sommes spécifiques, dédiées à des projets ciblés. Ce sont des dons attribués par des organismes ou des personnes externes à l'école. Il peut y en avoir plusieurs, en même temps, portant sur des sujets différents, mais dont les montants ne peuvent être regroupés ou répartis à même le budget opérationnel de l'école. Un fonds à destination spéciale ne peut être vide.</p> |

| | |
|-----|--|
| 9- | Informations de la direction |
| | <p><u>Budget 25-26 :</u> Malgré la pression sur le besoin constant en matière de ressources professionnelles, alors que le nombre d'étudiants augmente constamment, le budget de l'école a été réduit à hauteur de 160 000 \$ à 175 000 \$. En ce qui concerne l'exercice de l'année 2024-2025, les résultats sont encore en analyse. Selon Monsieur Métivier, il demeure qu'un déficit est à prévoir.</p> <p><u>Clientèle :</u> Monsieur Métivier informe le conseil que 905 élèves ont été dénombrés pour la rentrée scolaire 2025-2026 sur une capacité maximale de 950 élèves. Puisque 4 à 5 nouveaux élèves sont accueillis chaque semaine depuis le début de l'année, monsieur Métivier anticipe que la capacité maximale de l'école pourrait être atteinte d'ici la fin décembre 2025.</p> <p><u>État de situation cellulaire :</u> Monsieur Métivier et plusieurs membres du corps professoral dressent un bilan fort positif de l'interdiction de l'usage des cellulaires à l'école. Les élèves respectent la mesure et cela se traduit par une augmentation des relations sociales, un meilleur respect des heures de début de cours... et par davantage de bruit.</p> <p>Certains groupes parascolaires utilisent des comptes Instagram pour communiquer avec leurs membres. Par soucis de cohérence, il leur sera demandé de procéder par courriel.</p> |
| 10- | Mot de la représentante au comité de parents |
| | <p>La responsabilité sera partagée conjointement par mesdames Marie-Noëlle Béland et Gaëlle Généreux.</p> |
| 11- | Formation des membres du CE |
| | <p>Monsieur Métivier enverra le lien vers la formation en ligne pour les nouveaux membres du conseil d'établissement. Ces derniers devront signaler à monsieur Métivier lorsque celle-ci aura été suivie.</p> |
| 12- | Déclaration d'intérêts |
| | <p>Les membres du CE ont lu et signé la déclaration d'intérêts.</p> |

| | |
|-------------------|--|
| 13- | Adoption du calendrier des rencontres du conseil d'établissement |
| CE25/26-05 | <p>La direction présente le projet de calendrier des rencontres pour l'année 2025-2026. Le modèle est semblable à ceux des dernières années.</p> <p>La direction ajoute qu'habituellement, pour la dernière rencontre de l'année, le conseil d'établissement se réunit et partage un souper.</p> <p>Madame Maria Eugenia Longo propose et madame Lili-Marion Gauvin-Fiset appuie l'adoption du calendrier des rencontres.</p> |
| 14- | Adoption du budget de fonctionnement du CE |
| CE25/26-06 | <p>Le budget est présenté aux membres du CE par Monsieur Métivier. En absence de surplus cumulé, ce dernier est moindre que celui de l'an passé. Cela pourrait avoir un impact sur les bourses méritas en fin d'année.</p> <p>Monsieur André Bureau propose l'adoption du budget de fonctionnement. Il est appuyé par madame Nichola Blomfield.</p> |
| 15- | Activités et sorties éducatives |
| CE25/26-07 | <p>Le tableau décrivant les activités et sorties éducatives est parcouru par les membres du CE.</p> <p>Un questionnement est amené sur la pertinence académique du voyage à Montréal pour les élèves de 1^{re} secondaire. Monsieur Métivier estime en effet que cette sortie ne s'inscrit pas comme telle (à l'instar du voyage humanitaire au Costa-Rica, par exemple), mais dans une volonté de créer un sentiment d'appartenance auprès des élèves.</p> <p>Une campagne de financement sera mise en place pour toutes les activités. Les élèves pourront ainsi constituer une cagnotte pour co-financer les activités auxquelles ils souhaitent participer.</p> <p>Madame Marie-Claude Filteau propose et monsieur Philippe Langlois seconde l'approbation des nouvelles demandes d'activités et sorties éducatives.</p> |

| | |
|-------------------|--|
| 16- | Autres |
| | <p>Des représentants de parents d'élève mentionnent la mise en service de l'application Clic-École et demandent comment celle-ci remplacera le Portail Mozaik.</p> <p>On signale que l'adoption de cette plateforme pose un enjeu pour les personnes qui ne possèdent pas de téléphone cellulaire, puisqu'il n'existe pas d'interface fonctionnant sur ordinateur.</p> |
| 17- | Date et modalités de la prochaine réunion |
| | <p>La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 1^{er} décembre 2025.</p> |
| 18- | Levée de l'assemblée |
| CE25/26-08 | <p>Monsieur André Bureau, appuyé de monsieur Hubert Harvey, propose la levée de l'assemblée à 21 h 05.</p> |

Jean-Baptiste Maur, secrétaire

Marie-Ève Bergeron-Gaudin, présidente